

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 19 juin 2020

APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2019

L'an deux mil vingt le dix-neuf juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 12 juin 2020

Secrétaire de séance : Jean NEURY

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE-
M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER –
Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – M.
Vincent SCATTOLIN – M. Jean DENAIS – M. Pierre
FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude BARBIER – M.
Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc
MENEHETTI – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD
– M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard
BOCCARD – M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel
BENIER – M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme
Judith HEBERT – M. François DEVILLE, suppléant de M.
Claude MANILLIER

- Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Guillaume MATHELIER –
M. Jean-Luc SOULAT – Mme Muriel BENIER –
Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ - M. Claude
MANILLIER – M. Christian PERRIOT

N° CS2020-16

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 25
Pouvoirs : 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français, le Président s'étant retiré de la séance.

Présentation est faite du compte administratif 2019 du budget principal du Pôle métropolitain du Genevois français (selon les pièces annexées à la présente délibération).

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Compte Administratif Principal M 14						
Résultats reportés		171 633.32	31 510.30		31 510.30	171 633.32
Opérations de l'exercice	3 092 187.09	3 315 364.46	40 777.19	40 767.91	3 132 964,28	3 356 132.37
TOTAUX	3 092 187.09	3 486 997.78	72 287 49	40 767.91	3 164 474 58	3 527 765.69
Résultats de clôture		394 810.69	31 519.58			363 291.11
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		394 810.69	31 519.58			363 291.11
RESULTATS DEFINITIFS		394 810.69	31 519.58			363 291.11

Au **budget principal**, le résultat propre à l'exercice se situe à 223 177.37 euros.

Avec la reprise des résultats de l'année 2018 du budget du Pôle métropolitain le résultat de clôture de l'exercice 2019 est de 363 291.11 euros.

Fonctionnement :

- le taux de consommation du budget en charges de fonctionnement est de 81.66 % ;
- le taux de consommation du budget en frais de personnel est de 97.55 % ;
- le taux global de consommation du budget de fonctionnement est de 85.69 %.

En investissement le taux de consommation est de 82.90 %

En recettes de fonctionnement un montant de 3 315 364.46 euros a été perçu.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget principal du Pôle métropolitain du Genevois français

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 25.06.20

Publié ou notifié le 25.06.20

Le Président,
Jean DENAIS

